université de BORDEAUX

Conseil académique
Séance du 28 juin 2024

# AVIS RELATIF AU PROJET DE SCHEMA DIRECTEUR PLURIANNUEL DE L'ACCESSIBILITE NUMERIQUE

*Vu le code de l'éducation en son article L712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;*

Le conseil académique de l'université de Bordeaux émet l'avis suivant :

## Article 1

Approuve le projet de schéma directeur pluriannuel de l'accessibilité numérique de l'université de Bordeaux.

Avis adopté à l'unanimité des votes exprimés :
52 votes pour
0 vote contre
0 abstention

Fait à Talence le 28 juin 2024
Le président du conseil académique,

Dean Lewis

